

**Pour diffusion immédiate**

**LES PLUS GRANDS TRANSPORTEURS DU CANADA FÉLICITENT LE CANADA DE NÉGOCIER UN ACCORD  
« CIEL OUVERT » AVEC LE BRÉSIL**

OTTAWA, le 8 août 2011 – L'annonce faite aujourd'hui par le premier ministre Harper d'un accord mis à jour de type « ciel ouvert » entre le Canada et le Brésil est bien accueillie par le Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA), qui estime que cet accord s'inscrit dans une démarche équilibrée en vue de la libéralisation du transport aérien.

« Les membres du CNLA cherchent à élargir leurs services dans des marchés en croissance comme le Brésil dans le but de mieux combler les besoins des touristes et des voyageurs d'affaires, ce qui, par ricochet, contribue à la croissance économique globale au Canada, a affirmé George Petsikas, président du CNLA. Nous sommes très heureux de l'annonce faite aujourd'hui, qui procurera aux sociétés aériennes des deux pays les droits légaux d'exploiter des services aériens réguliers le plus souvent qu'elles le désireront. Cela favorisera des possibilités accrues de tourisme bidirectionnel, de voyages d'affaires et d'échanges d'étudiants. Cette annonce vient à point, compte tenu de la tenue au Brésil de la Coupe du monde de 2014 et des Jeux olympiques d'été de 2016. »

Le CNLA favorise fortement un cadre stratégique équilibré de libéralisation du transport aérien pour le Canada, qui assure des règles du jeu équitables et procure des avantages réciproques à valeur ajoutée maximums pour tous les intervenants concernés, y compris les consommateurs, les collectivités, les aéroports, l'industrie du tourisme et les sociétés aériennes canadiennes.

Le Conseil national des lignes aériennes du Canada est une association corporative fondée par les plus importantes sociétés aériennes commerciales du Canada afin d'assurer aux consommateurs canadiens des déplacements aériens sûrs, durables et concurrentiels.

- 30 -

**Renseignements complémentaires :**

Brigitte Hébert

Conseil national des lignes aériennes du Canada

Tél. : 613-231-7223

[bhebert@airlinecouncil.ca](mailto:bhebert@airlinecouncil.ca)